



Master « Gérer les Impacts des Activités Extractives » (GAED)

« MINES, HYDROCARBURES, PECHE » APPEL A CANDIDATURES

L'Université Gaston BERGER (UGB) de Saint-Louis (Sénégal), en partenariat avec l'Université de Nouakchott (Mauritanie), lance un appel à candidatures pour le recrutement des étudiants de la septième promotion du Master « Gérer les Impacts des Activités Extractives » (GAED) au titre de l'année académique 2022-2023.

Objectif de la formation T.

Le Master GAED, fruit d'une coopération Sud-Sud, entre l'Université de Nouakchott (Mauritanie) et l'Université Gaston BERGER (Sénégal), est né en 2014 dans un contexte marqué par une contradiction entre la croissance des activités d'extraction (mines et hydrocarbures) et le mal développement des pays africains. Formation professionnelle à vocation internationale assurée par des universitaires et des experts de haut niveau, le GAED a pour objectif de renforcer les compétences des cadres africains dans la gestion durable des activités d'exploitation minière et pétrolière.

Les origines très diversifiées de ses étudiants (Sénégal, Mauritanie, Mali, Guinée, Togo, Burkina Faso, Tchad, etc.), depuis le démarrage du Master, attestent de la pertinence et de l'intérêt particulier et stratégique de la formation, pour les pays africains dotés de ressources extractives.

À partir de cette année académique 2022-2023, le Master GAED est délocalisé à l'UGB où les enseignements sont organisés en quatre semestres sur deux années académiques et dispensés en mode bimodal. A partir du master 2, les étudiants ont le choix entre deux Parcours:

- Parcours 1. MINES:
- Parcours 2. HYDROCARBURES.

Les sortants de cette formation peuvent intervenir à différents niveaux et auprès des trois pôles d'acteurs du secteur extractif : État, Entreprises, Société civile.

II. Compétences ciblées par le Master GAED

- saisir les enjeux des processus techniques en termes d'impacts environnementaux, sociaux, économiques et politiques ;
- comprendre les règles du jeu : lois, décrets, politiques publiques, codes miniers et pétroliers, contrats, standards de filières, codes volontaires, usages et coutumes ;
- savoir identifier les marges de manœuvre pour gérer les relations entre acteurs ;

- être capable d'innover, d'anticiper et d'entreprendre dans la gestion des relations entre acteurs.

III. Conditions d'accès au Master GAED

Le Master GAED est ouvert aux étudiants et cadres africains titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans les disciplines des sciences humaines et sociales (économie, sociologie, géographie, sciences juridiques et politiques, etc.), des sciences de la nature (biologie, géologie, chimie, etc.) et des sciences de l'ingénieur (mines, hydrocarbures, etc.) avec ou sans expérience professionnelle.

IV. Coût de la formation

Le GAED est un master payant. Le coût de la formation est réparti comme suit :

IV.1. Droits d'inscription

Cinquante mille (50 000) francs CFA pour les étudiants sénégalais et les ressortissants de l'espace UEMOA ou des pays ayant un accord de coopération avec l'UGB;

Quatre cent mille (400 000) francs CFA pour les étudiants ressortissants des pays hors de la zone UEMOA.

IV.2. Frais de Scolarité

Quatre-vingt mille (80 000) francs CFA par mois sur 10 mois, soit Huit cent mille (800 000) francs pour le Master 1 et 800 000 francs CFA pour le Master 2, soit 1 600 000 francs CFA pour le cycle complet de deux ans.

Le paiement des frais de scolarité peut être annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel. L'étudiant devra indiquer à l'inscription, le mode de paiement choisi.

Pour les paiements mensuels, l'étudiant devra verser au moment de l'inscription une avance de deux mensualités, soit Cent soixante (160 000) francs CFA.

Les frais de dossiers, droit d'inscription et frais de scolarité sont déposés dans le compte bancaire numéro : SN137 08001 081504680271 50 domicilié à la Banque Atlantique du Sénégal, référencé UGB Fonctions de Service.

Nota bene 1. Les copies des reçus sont envoyées à l'adresse mail suivante : mastergaed@ugb.edu.sn

V. Dossier de candidature

Le dossier de candidature est ainsi composé :

- une demande adressée au Directeur de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines ;
- une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour le master et précisant le Parcours/Option ;
- une copie légalisée du diplôme de baccalauréat ;
- une copie légalisée de la licence ;
- les copies des relevés de notes de la Licence 1 à la Licence 3 ;
- un Curriculum Vitae (CV) actualisé;

- une copie légalisée de la carte d'identité, du passeport ou du certificat de nationalité ;
- un reçu ou une preuve de paiement des frais de dossier de 15 000 francs CFA non remboursables ;

Nota bene 2. Les pièces du dossier de candidature sont traduites en français, langue d'enseignement du master GAED ; les mémoires de master, les rapports de stage, etc. sont rédigés et ou traduits en français. Tout dossier incomplet est rejeté.

VI. Dépôt du dossier de candidature

Le dossier de candidature complet est déposé au bureau du courrier de l'UFR/LSH (2ème étage du Bâtiment C, à côté de la Direction) ou l'Antenne de l'UGB à Dakar, Sacrée Cœur Pyrotechnie, lot n°138, Téléphone : (+222) 33 824 75 73.

Pour les candidatures étrangères, les dossiers numériques peuvent être envoyés en ligne aux adresses mails suivantes :

- 1. Pr Boubou Aldiouma SY → boubou-aldiouma@ugb.edu.sn;
- 2. Pr Mohamed Salem SABAR → sabarms3@gmail.com;
- 3. Pr Mouhamadou Lamine DIALLO → mouhamadoulamine9.diallo@ucad.edu.sn
- 4. Secrétariat du Master GAED → mastergaed@ugb.edu.sn

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au samedi 05 août 2023. Le nombre de places est limité.

Nota bene 3.

Le démarrage des enseignements est fixé au lundi 09 octobre 2023.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter, le Responsable du Master GAED, Pr Boubou Aldiouma SY: **Mail: boubou-aldiouma@ugb.edu.sn**

Téléphone: (+221) 77 659 75 82

Le Directeur par intérim de l'UFR - LSH

Pr. Djidiack FAYE